

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



15 novembre 2022

N°12

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser



- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 45,
- Sportivité Semaine 45,
- Rectificatif pénalité FDM,
- Sanctions,
- Trésorerie,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses saison 21/22,
- Coupe Haute Garonne - Henri Crespin,
- Nouveau Terrain,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 47 & 48,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a green soccer field and a blue sky with a crowd silhouette. The text includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 14 novembre 2022.

Présents : Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 **LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steeve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)	25/10 (17)	04/11 (17)	07/11 (17)	07/11
	10/10 (1)	25/10 (1)	04/11 (1)	07/11 (1)	21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (1)	05/10 (1)		14/11 (1)	07/11
	17/10 (1)	07/11 (1)		14/11 (1)	28/11
	24/10 (1)	07/11 (1)		14/11 (1)	05/12
	14/11 (1)	14/11 (1)		14/11 (1)	02/01
	21/11 (1)				09/01
FC BALEC	07/11 (1)				19/12
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (2)	10/10 (2)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)				02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)				02/01
ASEAT	10/10 (17)	07/11 (17)	14/11 (17)	14/11 (17)	21/11
	17/10 (2)	07/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	28/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (4)	13/10 (4)	14/11 (4)	14/11 (4)	21/11
	10/10 (5)	13/10 (5)			21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)				19/12
AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)	04/11 (3)			05/12
	07/11 (2)				19/12
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)			21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)			28/11
	07/11 (2)				19/12

INTERNAT FC	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
	14/11 (3)				02/01
	21/11 (2)				09/01
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	05/12
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)	14/11 (17)	14/11 (17)	07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	21/11
	17/10 (1)	14/11 (1)			28/11
	21/11 (1)				09/01
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)	03/11 (25)	07/11 (25)	07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)	03/11 (1)	07/11 (1)	21/11
	24/10 (3)	03/11 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	05/12
NEW TEAM	07/11 (2)				19/12
NIMBA OT	26/09 (1)	26/09 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	07/11
	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)				02/01
RCLSP	26/09 (2)	17/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	24/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12
	14/11 (1)				02/01
SAINT ALBAN	26/09 (4)	03/10 (4)	10/11 (4)	14/11 (4)	07/11
	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)	10/11 (3)	14/11 (3)	21/11
SB SPORT FC	26/09 (2)	27/09 (2)			07/11
TOLOSA DUCKS	14/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	02/01
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	21/11
	31/10 (3)	07/11 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	12/12
	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	02/01
	21/11 (1)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (2)	10/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (2)	10/10 (2)			07/11
	24/10 (1)	24/10 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club

16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	PAQUETON Serge	162304	A compter du 07/11/2022
	REY Benjamin	55711592	
	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
FORZA VIOLA FC	BIRABET Gabriel	810828	A compter du 21/11/2022
	DIALLO Djibril	900073	
	HASSAN Aboubakar	815034	
	MHANNA Stéphane	900079	
	ROUX Alexandre	900069	
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
AGATE FC	13 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 21/11/2022
GRINTA US	20 Joueurs (Lot 1)	-	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	20 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	CISSE Toumany	809997	A compter du 07/11/2022
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	
	BANGOURA VALERY Moustapha	866928	A compter du 21/11/2022
	KEITA WAZIR Deen	906392	
	SOUMAH Mamoudou	810003	
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	GILLARD Mehdi	852373	A compter du 07/11/2022
	LABALLE Laurent	339921	
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 5

FC CANTOU'LOUSAIN	10	-	1	FORZA VIOLA FC
SAINT ALBAN	2	-	2	FC POTO
PASPORT	1	-	1	AJ SAINT EXUPERY

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe Occitane : Poule A - Tour 4

ASCA	1	-	4	SB SPORT FC
ASC CNES	Joué S44			NEW TEAM
INTERNAT FC	Joué S44			LES SHADOCKS DE SEILH

Coupe Occitane : Poule B - Tour 4

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	5	TOLOSA DUCKS
FC BALEC	2	-	5	RCLSP

Exempt : LES VIEILLES CANAILLES

Coupe Occitane : Poule C - Tour 4

DYNAMO FC	1	-	0	GRINTA US
ATHLETICO TOLOSA B	0	-	0	ASEAT

Exempt : TOULOUSE SA

Coupe Occitane : Poule D - Tour 4

IO TEAM	1	-	5	AS MATRA
USEMA COLOMIERS	2	-	2	US AERO FOOT

Exempt : AS DRT

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4








ALTRAN FOOT	5	-	1	SOPRA STERIA FOOT
MISTRAL PL	7	-	1	O. TOULOUSE

Exempt : MECAPROTEC FC

MATCH DE RATRAPAGE

Division Promotion : Journée 1 aller (remis du 29/09/2022)

AS DRT	2	-	0	NEW TEAM
--------	---	---	---	----------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 45

UNE sortie temporaire, et **Neuf** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIF PENALITE FDM

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Rencontre MECAPROTEC FC / ALTRAN FOOT - Coupe Occitane - Poule E - Tour 3 :
La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe **MECAPROTEC FC** est rétablie dans ses droits et le résultat de la rencontre validé.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / US AERO FOOT du 09/11/2022 - Coupe Occitane - Poule D - Tour 4 :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 26/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

VILLAIN Manuel, licence n°660794, (USEMA COLOMIERS)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 21/11/2022.

TRESORERIE

Les clubs suivants : ALTRAN FOOT, ASC CNES, FORZA VIOLA FC, O. TOULOUSE & TOULOUSE SA, doivent régler au plus vite la licence de leur arbitre.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

POUR LE MOIS D'OCTOBRE

1-Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA
US AERO FOOT
ALTRAN FOOT
FC CANTOU'LOUSAIN
ASC CNES
USEMA COLOMIERS
AS DRT
DYNAMO FC

ASEAT
FORZA VIOLA FC
GRINTA US
IO TEAM
LES SHADOCKS DE SEILH
AS MATRA
MECAPROTEC FC
PASPORT

FC POTO
AJ ST EXUPERY
SOPRA STERIA FOOT
RCLSP
ATHLETICO TOLOSA B
TOULOUSE SA

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

INTERNAT FC NEW TEAM

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AS EVOTEC TOLOSA DUCKS

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

ASFP LUSITANOS SAINT ALBAN

6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

FC BALEC MISTRAL P.L. SB SPORT FC
AGATE FC NIMBA O.T. ATHLETICO TOLOSA A
LES VIEIL.CANAILLES

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
REMISE DES RECOMPENSES SAISON 21/22**

Cette assemblée extraordinaire aura lieu à la **salle Capitany**, à **Colomiers**, au **10 avenue Yves Brunaud**, le **mardi 29 novembre à 19 h**.

Toutes les équipes, récompensées ou non ainsi que les nouvelles, sont invitées à cette assemblée.

Liste des équipes récompensées :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, MISTRAL PL, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

ATTENTION les équipes devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Liste des équipes non récompensées :

AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Liste des nouvelles équipes:

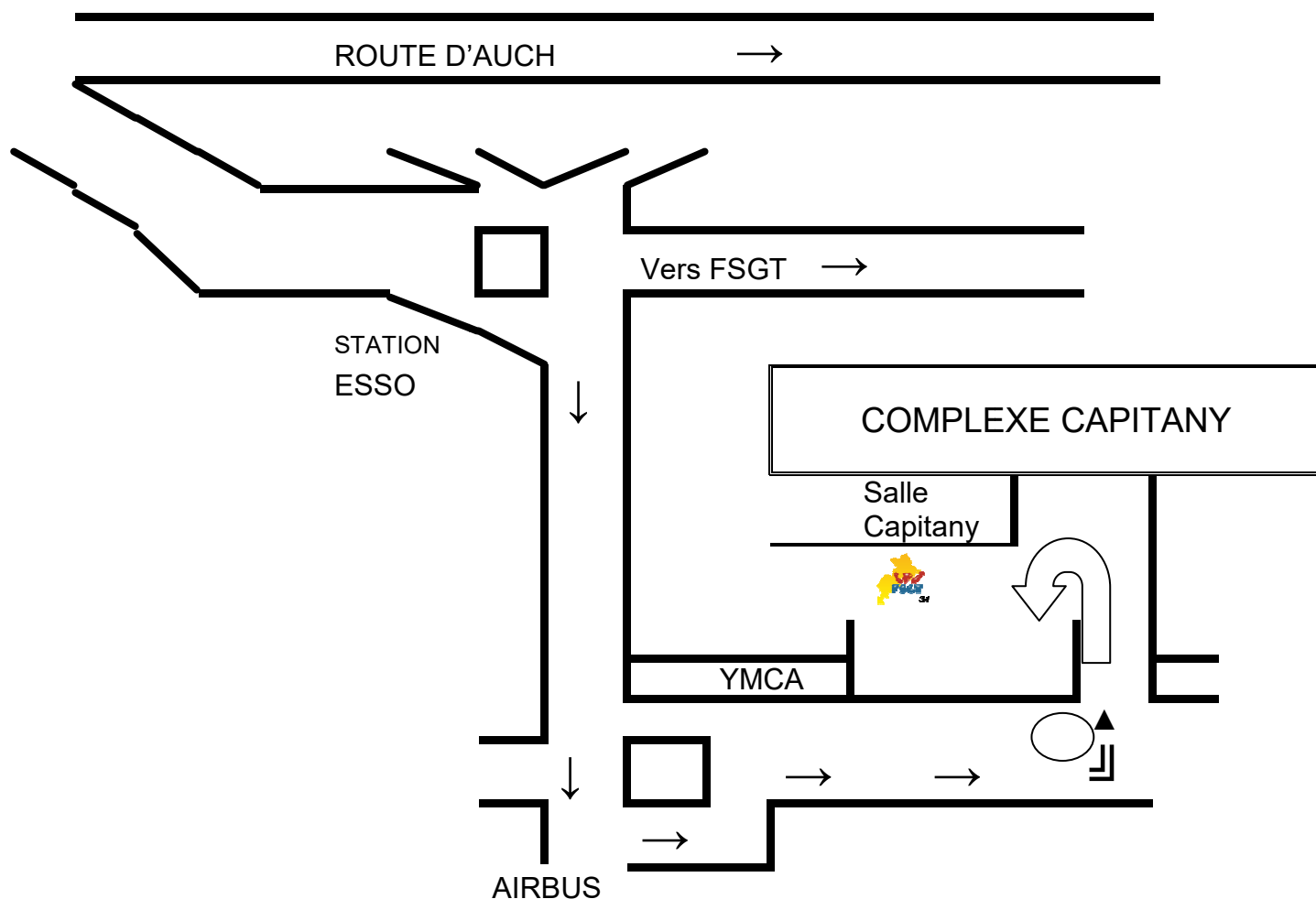
INTERNAT FC et NEW TEAM .

A l'issue de cette assemblée, nous ferons un tirage au sort parmi tous les présents, pour gagner un ballon.

Nous réaliserons aussi un tirage au sort parmi les équipes qui n'ont rien gagné.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Plan d'accès à la salle Capitany :



COUPE HAUTE GARONNE - HENRI CRESPIN

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le **lundi 5 décembre à 19h** au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 2 Décembre : **AS EVOTEC.**

NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe **INTERNAT FC**
(à compter de ce lundi 21/11)

Adresse : Complexe sportif du RAMIER - Rue de la plage - 31150 FENOUILLET

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Occitane : Poule B - Tour 5 :

VIEILLES CANAILLES

ATHLETICO TOLOSA A

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 :

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 25/11	19h45
ASFP LUSITANOS	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 24/11	20h15
PASPORT	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 23/11	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :

NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 21/11	20h00
SB SPORT FC	ASC CNES	Sordelo St	Me 23/11	19h45
SHADOCKS DE SEILH	ASCA	Seilh Synthé	Ve 25/11	20h45

Poule B - Tour 5:

TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 24/11	19h45
VIELLES CANAILLES	ATHLETICO TOLOSA A	Remis		

Exempt : RCLSP

Poule C -Tour 5 :

TOULOUSE SA	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 21/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	DYNAMO FC	Sordelo St	Je 24/11	19h45

Exempt : ASEAT

Poule D - Tour 5 :

US AERO FOOT	IO TEAM	La Ramée St.	Lu 21/11	19h45
AS MATRA	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 21/11	19h45

Exempt : USEMA COLOMIERS

Poule E - Tour 5 :

O. TOULOUSE	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Ve 25/11	19h45
MISTRAL PL	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 21/11	20h00

Exempt : ALTRAN FOOT

SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division : Excellence - Journée 5 aller

FC POTO	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Ve 02/12	20h00
AJ SAINT EXUPERY	ASC CNES	Sordelo St	Je 01/12	19h45
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 30/11	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASEAT	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 02/12	19h45

Exempt : PASPORT

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 01/12	21h00
O. TOULOUSE	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 01/12	20h15
SHADOCKS DE SEILH	TOULOUSE SA	Seilh Synthé	Ve 02/12	20h45
AGATE FC	US AERO FOOT	M. Cerdan St	Lu 28/11	19h45
<u>Exempt</u> : DYNAMO FC				

Division : Honneur - Journée 5 aller

MISTRAL PL	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 28/11	20h30
SAINT ALBAN	GRINTA US	St Alban Faure Hb	Lu 28/11	20h30
AS MATRA	IO TEAM	Argoulets St	Je 01/12	19h45
NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	Barran Hb	Ve 02/12	19h45
<u>Exempt</u> : FC BALEC				

Division : Promotion - Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	SB SPORT FC	Sordelo St	Me 30/11	20h15
AS DRT	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 30/11	19h45
NEW TEAM	ASCA	Beaupuy Hb	Me 30/11	20h15
INTERNAT FC	AS EVOTEC	Fenouillet Hb	Lu 28/11	20h00
<u>Exempt</u> : RCLSP				